**COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS L’ENSEIGNEMENT ORDINAIRE ?**

Les parents ou les personnes investies de l’autorité parentale, remettent en personne le FUI (formulaire d’inscription individuelle) dans l’école correspondant à leur première préférence.

Le FUI est fourni par l’école primaire que fréquente votre enfant actuellement. Ce document est unique et personnel.

C’est le point de départ du processus d’inscription. Il est composé d’un volet général - à nous remettre - et d’un volet confidentiel - à nous remettre également ou à remplir en ligne

– où vous indiquerez vos choix secondaires dans l’ordre de préférence (jusqu’à 9 possibilités).

## PÉRIODE D’INSCRIPTION

Du lundi 29 janvier au vendredi 16 février inclus. Uniquement sur rendez-vous via le lien que vous trouvez sur le site du LMA à partir du 24 janvier [*https://assumpta.be/*](https://assumpta.be/)

## ADRESSE POSTALE

Lycée Maria Assumpta Avenue Wannecouter,76 1020 Bruxelles

## NOUS CONTACTER

02/ 268 04 13

**INSCRIPTION EN PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AU LYCEE MARIA ASSUMPTA**

Année scolaire : 2024-2025

Vous trouvez dans cette brochure les modalités d’inscription pour entrer dans l’enseignement secondaire au Lycée Maria Assumpta.

Visitez le site des inscriptions de la FWB revu et modernisé pour mieux répondre aux besoins des parents : [www.inscription.cfwb.be](http://www.inscription.cfwb.be/)

Assistance & aide de la FWB : numéro vert : **0800/188.55**

adresse email : [inscription@cfwb.be](mailto:inscription@cfwb.be)

inscription.cfwb.be/outils/docs

Autres sources : [www.inforjeunes.eu](http://www.inforjeunes.eu/) ou [www.sosjeunes.be](http://www.sosjeunes.be/) /

# EN PRATIQUE

### RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE



Inscrivez-vous en ligne en choisissant une date et une heure qui vous conviennent. Présentez-vous à l’école à l’heure (pas trop à l’avance, car malheureusement nous ne pouvons pas vous faire patienter dans l’établissement).

### REMPLIR LE FUI AVANT DE VOUS PRESENTER

Prière de compléter le FUI avant de vous rendre au Lycée et munissez- vous des documents annexes nécessaires. Sur place, un membre de notre équipe vous accueillera pour procéder à l’encodage de l’inscription. Cette opération ne devrait pas prendre plus de 15 minutes.

### UNE SEULE PERSONNE



Un seul parent ou tuteur légal sera admis au sein de l’établissement pour procéder à l’inscription.

# BON À SAVOIR

L’école n’attribue aucune place. A la fin de la période d’inscription, elle remet le registre à la COGI qui sur base de l’indice composite attribue les places disponibles.

### VOUS AVEZ OBTENU UNE PLACE

Vous serez informé fin février, par l’établissement.

Vous n’avez pas obtenu une place au Lycée, la COGI vous informe de votre situation en fonction de vos choix secondaires (inscrits sur le volet confidentiel).

### VOUS SOUHAITEZ PLUS

**D’INFORMATION SUR NOTRE ECOLE ET SON OFFRE D’ENSEIGNEMENT**

La journée *Portes Ouvertes* se déroulera le samedi 27 janvier ‘24. Une vidéo avec notre offre et le projet d’établissement sont disponibles sur la page d’accueil notre site.

**« Tous ensemble pour réussir ! »**

